



Remboursement de la différence

Par **fxcoach**, le **26/04/2009** à **13:06**

Bonjour,

J'ai effectué un achat au Printemps et lors de mon passage en caisse, je demande a la caissière comment procéder pour me faire rembourser la différence car j'ai trouvé le même article (même marque, même référence) moins chers aux Galeries. Elle me répond dans un premier temps que ce n'est pas possible car s'il est 30 % moins cher aux Galeries, c'est qu'ils font une promotion et que le remboursement de la différence ne fonctionne pas dans ce cas. Dans un deuxième temps, voyant que j'étais insistant, la vendeuse me dit qu'elle ne peut le faire que si je lui présente une facture proforma avec le prix de l'article émanant des Galeries. Évidemment, les Galeries ne peuvent me la donner car je n'ai pas acheté l'article chez eux mais au Printemps.

Comment faire dès lors pour obtenir le remboursement de la différence ?

Merci pour votre aide.